

Quelle compensation des atteintes portées aux continuités écologiques ?

Judi 5 avril 2012 à Paris

Siège de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France*

Journée animée par Claire HAMON (FPNRF) et Florence CLAP (UICN France)

-----9h30 - Accueil des participants-----

- **10h – Compensation : cadre réglementaire, principes et recommandations**
État des lieux et recommandations sur la compensation écologique
Florence CLAP, UICN France
Présentation des lignes directrices sur la séquence Éviter –Réduire - Compenser
Marc LANSIART, CGDD
- **11h00 – Évaluer les impacts d'un projet sur les continuités écologiques : exemple des carrières**
Théo FLAVENOT, MNHN
- **11h30 – Compensation et TVB : mettre les fonctionnalités au cœur de l'équation de l'équivalence écologique**
Fabien QUÉTIER, BIOTOPE

-----12h30 - Déjeuner-----

- **14h00 – Préserver des réseaux écologiques fonctionnels: présentation de la démarche FIPAN**
Hélène SOYER, Dervenn
- **14h45 – Temps d'échange: Regards croisés sur la compensation au titre des continuités écologiques - Animé par Thierry MOUGEY (FPNRF)**
Cyrille LEFEUVRE (MEDDTL)
Corinne ROECKLIN, Réseau Ferré de France (RFF)
Jean-François LESIGNE, Réseau de Transport d'Électricité (RTE)
Eric Le MITOUARD, CETE de Lyon
Marc MAURY, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
Christian BARTHOD, membre de l'Autorité environnementale
Yves FRANÇOIS, Assemblée permanente des chambres d'agriculture

-----17h00 - Fin de la journée-----

***Accès :**

FPNRF
9, rue Christiani
75 018 PARIS
Métro : Barbès-Rochechouart
(Lignes 4 ou 2)

Action portée dans le cadre du Centre de ressources TVB



Atelier technique des
ESPACES NATURELS
Le réseau des professionnels de la nature

